

## NOMINATION DU GOUVERNEMENT CASTEX

### L'économie de proximité, pleinement reconnue, fait son entrée au Gouvernement

#### COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 20.07.

Paris, 6 juillet 2020

#### Contacts presse

Jean-Côme Delerue  
01 47 63 31 31  
06 77 64 40 78  
jcdelerue@u2p-france.fr

Oscar Dassetto  
01 47 63 31 31  
06 73 19 57 64  
odassetto@u2p-france.fr

L'U2P accueille avec beaucoup d'intérêt et une satisfaction particulière la nomination du Gouvernement de Jean Castex. La composition de l'équipe gouvernementale traduit en effet la volonté du Président de la République et du Premier ministre, de mettre l'accent sur quelques grandes missions de l'Etat, de s'appuyer sur un dialogue assumé avec les partenaires sociaux, et de placer les entreprises de proximité avec l'ensemble des PME, au cœur de la relance de l'économie française et de la reconstruction de la cohésion sociale du pays.

**La nomination du Président de l'U2P, Alain Griset, comme ministre délégué auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, chargé des PME, est historique. Elle montre que les pouvoirs publics ont pris conscience de l'importance des entreprises de proximité et des travailleurs indépendants pour la vitalité économique du pays, et de la nécessité de favoriser leur développement pour bâtir une reprise durable et lutter contre les fractures sociales et territoriales.**

Cette prise de conscience a débuté durant la crise sanitaire et économique, au cours de laquelle le gouvernement a su prendre les mesures sollicitées par l'U2P pour aider les artisans, les commerçants de proximité et les professionnels libéraux à faire face à cette situation inédite.

Enfin, l'U2P veut saluer l'action d'Edouard Philippe comme chef d'un Gouvernement qui a été confronté, à la crise des Gilets jaunes, aux mouvements sociaux contre la réforme des retraites, à la pandémie, et qui a su néanmoins engager en profondeur la transformation du pays.

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).